



DISCOURS

SESSION DE PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES INITIALE 2025 AU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Par

Monsieur Ismaël NABE
Ministre du Plan et de la Coopération Internationale

Conakry, le 09 décembre 2024



Mesdames et Messieurs les Membres du CNRD,
Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,
Monsieur le Représentant du Chef de l'Etat,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Honorables membres du CNT,
Mesdames et Messieurs les Chefs des Missions diplomatiques et consulaires et
les Représentants des Institutions internationales,
Mesdames et Messieurs les hauts cadres de l'administration,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Secteur Privé et de la Société
Civile,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs, en vos rangs et grades, tout protocole observé,
Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,

1. Je tiens tout d'abord à exprimer ma sincère gratitude à **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, ainsi qu'à son Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury BAH**, pour l'honneur qui m'est fait de prendre la parole devant cette auguste Assemblée. C'est pour moi l'occasion de réaffirmer la mission confiée à mon Département, celle de contribuer au développement harmonieux et inclusif de notre pays, la République de Guinée.
1. Cette mission consiste à concevoir, élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique du Gouvernement dans les domaines de la planification du développement, de la coopération internationale, de la production et de la diffusion des données statistiques, ainsi que de la gestion de la population et de la capture du dividende démographique.
2. C'est une tradition pour le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale de présenter le cadre macroéconomique à chaque début d'exercice budgétaire devant la représentation nationale, avant la soumission des projets de Loi de Finances.

3. Dans le respect de cette tradition républicaine, je vous présente le cadre macroéconomique relatif au projet de loi de finances initiale pour l'exercice 2025.

Monsieur le Président,

Honorables Conseillers,

4. Ce cadrage vise à présenter la situation économique de l'année en cours ainsi que les prévisions à court et moyen terme. Il est élaboré à partir d'hypothèses économiques précises et justifiées, et assure la cohérence entre les différents agrégats macroéconomiques qui guident l'élaboration du budget de l'Etat.
5. En d'autres termes, c'est le résultat d'un exercice de prévision de l'évolution des agrégats du secteur réel, en l'occurrence la production intérieure brute et ses emplois qui s'appuient sur les hypothèses réalistes émises au niveau de l'ensemble des secteurs d'activités. Il permet ainsi de déterminer le taux de croissance économique et sert de base à l'élaboration du budget.
6. Autrement dit, il résulte d'un exercice de prévision de l'évolution des agrégats du secteur réel, notamment le produit intérieur brut et ses emplois, fondé sur des hypothèses réalistes couvrant l'ensemble des secteurs d'activités. Il permet ainsi de déterminer le taux de croissance économique et sert de référence pour la préparation du budget.

Monsieur le Président,

Honorables Conseillers,

Ma communication de ce jour s'articule autour de trois (3) points essentiels :

En Premier lieu, le contexte et les perspectives macroéconomiques internationale et nationale ainsi que les hypothèses qui sous-tendent ce projet de Loi de Finances Initiales ;

En Deuxième, une synthèse de l'état des actions prioritaires du Gouvernement et leur alignement sur le projet de loi de finances initiales ;

En Dernier, les engagements internationaux de notre pays en termes notamment de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la nécessité d'alignement du budget de l'Etat aux engagements internationaux.

7. **Dans le cadre des perspectives macroéconomiques internationales et nationales**, il convient de mettre en évidence que l'économie mondiale a été fortement impactée par plusieurs événements successifs. Parmi lesquels figurent les répercussions durables de la pandémie de COVID-19, ayant perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, la persistance des tensions géopolitiques, le durcissement des conditions de financement en raison des taux d'intérêt élevés et des risques accrus de refinancement, ainsi qu'une réduction sans précédent du soutien budgétaire.
8. Ces facteurs ont également généré des incertitudes et des fluctuations sur les marchés, impactant sévèrement l'économie mondiale à travers des canaux de transmission tels que le commerce international et les investissements.
9. A cela s'ajoute l'incendie du dépôt principal de carburant de Conakry en décembre 2023, qui a perturbé la disponibilité du carburant, et impacté négativement l'économie nationale.
10. Malgré cette tendance lourde, les projections des Institutions de Bretton Woods tablent sur des perspectives optimistes de reprise économique mondiale, grâce aux efforts des Etats qui ont conduit à stabiliser les marchés et relancer les économies. Notre pays devrait donc tirer parti de cet environnement pour favoriser une croissance diversifiée, soutenue, inclusive et durable.
11. En dépit de ces problèmes cités en amont, les prévisions des Institutions de Bretton Woods font état de perspectives optimistes de reprise économique mondiale, grâce aux actions des États qui ont permis de stabiliser les marchés et de relancer les économies. Dans ce contexte, notre pays devrait exploiter cette situation pour promouvoir une croissance diversifiée, soutenue, inclusive et durable.
12. Au niveau national, malgré ces incertitudes, notre économie fait preuve d'une résilience remarquable face à ces défis mondiaux, en maintenant une trajectoire positive.
13. Cette dynamique est soutenue par des réformes structurelles et une gestion rigoureuse des finances publiques. Ainsi, selon le cadrage macroéconomique révisé en octobre 2024 sur la base des discussions

avec la mission du Fond Monétaire International, le taux de croissance économique a atteint 6,2 % en 2023, contre 4 % en 2022.

14. Les perspectives économiques de notre pays pour 2024 sont prometteuses avec un taux de croissance moyen sur les trois prochaines années de 4,9% hors les grands projets miniers.
15. Les perspectives économiques de notre pays pour 2024 sont encourageantes, avec un taux de croissance économique de 6,1%, incluant les effets induits par les travaux de construction des infrastructures du projet d'exploitation du minerai de fer de Simandou.
16. L'accélération de la mise en œuvre de ce projet, l'intensification de la réalisation des infrastructures routières, énergétiques et hydrauliques, le renforcement du capital humain et la démocratisation de la digitalisation ouvrent des perspectives légitimes de taux de croissance économique jamais atteints par notre pays dans les années à venir. À cet égard, le Gouvernement compte sur le soutien continu et renouvelé du Conseil National de la Transition pour relever ces défis essentiels et déterminants pour l'avenir de notre pays.
17. **Il en résulte ainsi les hypothèses suivantes au titre du projet de budget pour 2025 :**
 - Réaliser un taux de croissance économique de 7,0% grâce aux activités extractives ;
 - Atteindre un taux d'inflation à Conakry de 6,0% en moyenne annuelle ;
 - Stabiliser le taux de change de la monnaie guinéenne par rapport aux principales devises étrangères (8 488,8 GNF pour un Dollar USD et 9 878,3 GNF pour Un Euro).

Monsieur le Président,

Honorables Conseillers,

18. **Au titre de la planification des actions prioritaires du Gouvernement**, les nouvelles autorités ont clairement exprimé leur volonté de refonder l'État et de prendre en main les destinées de notre pays. C'est dans ce cadre que l'élaboration du Programme Simandou 2040 sous la coordination du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale a été entamée, adossée au noble projet d'exploitation du minerai de fer de Simandou.
19. Simandou n'est pas simplement un projet minier. Il représente une véritable révolution économique et industrielle pour la République de

Guinée.

20. Le Programme Simandou 2040 vise à transformer notre pays en un acteur majeur sur la scène minière et à impulser une dynamique de développement durable, capable de soutenir une croissance inclusive et de garantir un avenir prospère pour nos générations futures.

Monsieur le Président,

Honorables Conseillers,

21. Ce programme stratégique repose sur l'exploitation de l'un des plus grands gisements de minerai de fer au monde, avec des réserves estimées à plusieurs milliards de tonnes. Mais Simandou, c'est bien plus que l'extraction de minerais. C'est une vision globale et ambitieuse pour l'avenir de la Guinée, qui s'articule autour de plusieurs axes essentiels :

- **La transformation de notre infrastructure nationale** : Le projet Simandou 2040 s'accompagnera de la construction d'infrastructures modernes, notamment un chemin de fer de grande envergure reliant les zones d'exploitation minière au port de Conakry. Ces infrastructures faciliteront non seulement l'exploitation des ressources minières, mais aussi le développement des secteurs économiques adjacents, en améliorant la connectivité et en créant des emplois pour nos populations.
- **La diversification de notre économie** : L'exploitation du minerai de fer de Simandou permettra à la Guinée de diversifier son économie, en générant des revenus supplémentaires qui serviront à financer d'autres secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'énergie, l'industrie et les services. Ce processus de diversification est essentiel pour réduire notre dépendance à une seule ressource naturelle et pour préparer l'économie guinéenne aux défis de demain.
- **La création d'emplois et le renforcement des compétences locales** : Le Programme Simandou 2040 mettra un accent particulier sur la formation et le renforcement des compétences de nos ressources humaines. Nous veillerons à ce que la main-d'œuvre locale soit pleinement impliquée dans la réalisation du projet, en bénéficiant de programmes de formation spécialisés pour acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires.
- **La durabilité et le respect de l'environnement** : Conscients des enjeux environnementaux, nous nous engageons à mettre en place des pratiques minières durables et respectueuses de l'environnement. Des mesures seront prises pour minimiser les impacts négatifs de

l'exploitation minière sur nos écosystèmes et pour garantir que les bénéfices du projet soient durables sur le long terme.

- **L'intégration régionale et la coopération internationale** : Le Programme Simandou 2040 s'inscrit dans une vision de coopération régionale, en favorisant des partenariats avec les pays voisins et en contribuant à renforcer les échanges commerciaux au sein de la sous-région. Ce projet est aussi une occasion unique pour la Guinée de renforcer ses relations avec ses partenaires internationaux et d'attirer des investissements étrangers qui bénéficieront à l'ensemble de notre économie.

22. Le Programme Simandou 2040 est une étape clé dans la transformation de notre pays. Il incarne notre vision d'un avenir prospère, fondé sur une exploitation responsable de nos ressources naturelles et sur un développement inclusif, porteur d'opportunités pour tous les Guinéens.

23. Je tiens à saluer l'engagement de tous ceux qui, à différents niveaux, œuvrent pour la réalisation de ce programme, en particulier nos partenaires internationaux, les entreprises et les autorités locales. Ce programme, bien qu'ambitieux, est réalisable grâce à la volonté collective, à l'unité et à la détermination de notre peuple.

24. Ensemble, nous ferons du Programme Simandou un modèle de réussite, non seulement pour la Guinée, mais aussi pour l'Afrique et le monde.

25. Ce projet de Loi de Finances initiale 2025, qui correspond à la dernière année de mise œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025, va fortement contribuer à la réalisation du Programme Simandou 2040 à travers l'exécution des projets d'investissement par les financements du Budget National de Développement (BND) ou de nos partenaires extérieurs.

Monsieur le Président,

Honorables Conseillers,

26. Dans le cadre de nos engagements régionaux et internationaux, il est important de rappeler que la Guinée, à l'instar des autres nations, a pris des engagements souverains en adhérant à plusieurs agendas régionaux et internationaux, notamment la Vision 2050 de la CEDEAO, la Vision 2063 de l'Union Africaine, ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Ces engagements sont intégrés dans les programmes de développement de notre pays.



27. Consciente des enjeux liés au financement des ODD et de l'importance du renforcement de la coopération internationale, la République de Guinée a été sélectionnée parmi les 35 pays sur les 76 candidats pour présenter son Rapport National Volontaire (RNV 2024) cette année à New York.

28. Ce choix fait suite à la présentation de son premier Rapport National Volontaire en 2018, sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD, lors du Forum Politique de Haut Niveau à New York.

Monsieur le Président,

Honorables Conseillers,

29. Le présent Projet de Loi de Finances initiales 2025 est en parfaite adéquation avec les priorités du Gouvernement et inclut des mesures visant à renforcer notre résilience face aux changements climatiques. Il soutient également des pratiques durables, notamment par le biais d'investissements dans la protection de l'environnement et l'intégration de critères écologiques dans la réalisation des projets d'infrastructures.

30. Cette approche, qui témoigne de notre engagement à préserver la planète tout en poursuivant notre développement économique et social, constitue l'essence même de ce projet de Loi de Finances initiales 2025. Elle marque une étape clé vers la concrétisation de notre vision d'une Guinée prospère, émergente et durable.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, Honorables membres du Conseil National de la Transition, je vous sollicite respectueusement d'adopter ce projet de Loi de Finances initiales 2025.

Je vous remercie de votre aimable attention !



Guinée